

## **Les systèmes d'échanges locaux et la valeur.**

(Paru en 2002 in «Journal des anthropologues » N°90/91 . Ed de l'AFA)

### **Résumé**

L'ethnologie des formes et moyens de l'échange dans quelques SEL urbains et ruraux du Languedoc qui permet d'y repérer les fonctions traditionnelle de la monnaie, -équivalent abstrait, réserve ponctuelle de valeur, facilitateur d'échanges multilatéraux-, montre que le caractère de localisme, l'effet parodique associé à la « vague » ou au « grains de sel », comme leurs représentations « économiques », empêchent qu'ils soient comparables à la monnaie officielle. La pratique monétaire que ces SEL mettent en œuvre est en effet le plus souvent un jeu avec la règle (de convention) monétaire, plutôt qu'une règle totalement établie. L'usage courant de ces monnaies conventionnelles permet d'identifier l'imaginaire des selistes comme un kaléidoscope combinant des référents innovants (totalement ou partiellement exploités), à mi-chemin entre l'argent, le don et le bénévolat, empruntant à chacun d'eux, les connotations positive et négatives qui leur sont attribuées par la société globale ? Cette construction tire toute son originalité de bricolages locaux réinterprétant les divers apports des sciences humaines spécialisées dans l'échange, une réflexivité qui n'est pas sans lien avec les choix de l'organisation à vouloir se reproduire sur le modèle des organisations dualistes ou des groupes affinitaires repliés sur eux mêmes.

### **Mots clés :**

Valeur d'échange, don, bénévolat, réflexivité, organisation dualiste, comptabilité centralisée, confiance

Pour l'ethnologue, l'émergence récente en France de nombreux systèmes d'échange locaux n'est pas sans raviver une grande curiosité ; ces organisations évoquent de loin en loin le modèle de certaines sociétés exotiques fonctionnant sur le don/contre-don que l'anthropologie a longuement étudié. Nombre de chercheurs ou d'enseignants en sciences humaines<sup>1</sup> spécialisés dans le monde de l'échange sont devenus les experts de ce mouvement et ne manquent pas de prodiguer conseils et analyses à ses adhérents. De la même manière, un grand nombre d'étudiants en sciences humaines se sont précipités pour analyser ces organisations, au point qu'il est difficile aujourd'hui de découvrir un SEL qui soit vierge de toute investigation.

Dans les villes universitaires en particulier, ces terrains sont même devenus « la tarte à la crème » de quelques disciplines. Certains centres universitaires d'économie et de sociologie qui se piquent d'enseigner aux étudiants la pratique des enquêtes de terrain, en ont fait un de leurs lieux d'initiation rituelle, forts de l'accueil le plus souvent bienveillant de ces institutions. L'ethnologie sauf exception est restée plus discrète. Ces mouvements ont eu une conséquence sensible. La socialisation de leurs modèles conceptuels<sup>2</sup> a sans doute apporté, non sans réinterprétations et bricolages, à la production sociale des SEL : un phénomène que certains chercheurs britanniques qualifient de "réflexivité". Ces effets circulaires sont allés jusqu'à concerner le traitement de la valeur, et à travers elle tout le sens de ces organisations, en particulier dans nombre de Systèmes d'échanges locaux de l'Hérault, l'un des départements où certains disputent au SEL pyrénéen, la revendication de l'ancienneté la plus grande<sup>3</sup>.

La valeur de la monnaie comme effet de croyance.

Si l'on retrouve<sup>4</sup> dans le SEL de Montpellier et dans celui des petits villages, les trois fonctions<sup>5</sup> traditionnelle de la monnaie, -équivalent abstrait des services et des biens permettant de les comparer sous le rapport de leur « prix », réserve ponctuelle<sup>6</sup> de valeur et instrument de paiement permettant de différer l'achat, (c'est à dire actif liquide), facilitateur de transactions qui autorisent les échanges multilatéraux-, le caractère de localisme, l'effet parodique associé à la « vague » ou au « grains de sel », comme leurs représentations « économiques », empêchent qu'ils soient comparables à la monnaie officielle. En Languedoc<sup>7</sup>, ces unités sont souvent qualifiées de termes originaux, vécus dans la dérision et l'humour - " la prune, la vague, la figue, le grain de sel, le pavé, la truffe, le genêt, l'étoile, le berlingot, le galet..." -

<sup>1</sup> Voir par exemple la revue « Silence » 1998 : « Les SEL, pour changer, échangeons ».

<sup>2</sup> En particulier les travaux de Mauss ou des économistes néoclassiques ; on note que les innovations scientifiques apportées récemment par le monde de la recherche, -en particulier par le nouveau regard de Maurice Godelier sur le don/contredon- en restent absentes.

<sup>3</sup> Cf Journal "Midi Libre": 23/24 mars 1997 : "L'esprit des SEL est né en Languedoc".

<sup>4</sup> Ce texte est issu de la recherche : "Les Systèmes d'échanges locaux de l'Hérault : représentations et pratiques comparées ; vers des organisations dualistes ? "effectuée pour la Mission du Patrimoine ethnologique du Ministère de la Culture, dans le cadre de l'appel d'offre " Formes contemporaines de l'économie informelle : activités, échanges et réseaux de relations."

<sup>5</sup> Voisin M : " Création monétaire" in Les cahiers français n°279, La Documentation française. Jan/fév. 1997.

<sup>6</sup> Ce paramètre est souvent discuté par les militants de SEL ; s'il ne peut y avoir placement et rémunération du capital, il y a bien réserve de valeur qui reçoit sa confirmation de l'enregistrement de la comptabilité centralisée

signes qui confirment la volonté des promoteurs de SEL de mettre en place des expériences locales autonomes. Ces unités d'échange offrent donc théoriquement le moyen d'engager des échanges réciproques multilatéraux entre personnes qui ont besoin de services ou de biens et/ou qui peuvent en fournir. Elles permettent de dépasser la figure du troc.

La pratique monétaire que ces SEL mettent en œuvre est en effet le plus souvent un jeu avec la règle (de convention) monétaire, plutôt qu'une règle totalement établie ; prenant acte du désenchantement d'un monde réduit à sa seule dimension économique, le recours à cette autre monnaie traduit bien sûr la tentative de fuir ce monde de l'argent ; mais il est en général vécu comme une expérimentation et une tentative d'innovation culturelle, c'est à dire quelque chose qui s'insinue à la place de l'argent, en conservant éventuellement certaines de ses propriétés contractuelles ou imaginaires, sans exclure le bénéfice des autres modalités symboliques de l'échange que contiennent le don/contre-don réciprocaire<sup>8</sup>, ou l'assistance généreuse, dans la volonté de concevoir un nouveau lien social.

C'est dans ces termes que la plus grande partie des SEL anciens<sup>9</sup> de l'Hérault, se définissent, même s'il faut nuancer les formes de bricolages que chacun met en œuvre avec ces matériaux. Puisqu'une grande partie d'entre eux se vivent comme issus du même « SEL des petits villages » et précisément de ses promoteurs (qui ont organisé nombre de réunions d'informations sur l'expérience primitive dès 1994), considérés comme les « ancêtres » fondateurs. Ce jeu avec la règle fait qu'il peut pour partie s'apparenter à une pratique d'inversion parodique des conventions bien établies de notre propre monnaie, en s'alimentant aux autres registres de l'échange disponibles dans notre société. Ce rapprochement qui peut être vécu comme un exercice rhétorique de chercheur, est en fait le produit de syncrétismes dont les fondateurs de SEL sont eux-mêmes les concepteurs, parce qu'ils ont pour partie intériorisé les leçons des diverses disciplines scientifiques en prise avec l'échange social. Ce statut de jeu associé à l'usage de la monnaie des SEL, ne signifie pas nécessairement qu'il n'est pas pris au sérieux par ses usagers, mais que sa place et son rôle dans la sociabilité des changeurs n'a pas à s'instaurer sur le même mode<sup>10</sup> surplombant et intouchable que la monnaie officielle.

Jeu de l'expérimentation et croyance sont les deux dimensions paradoxales et liées, de ces nouvelles formes d'échange. La croyance du groupe dans cette monnaie est pourtant la condition de son efficacité symbolique et de ses effets solidaristes en faveur des individus en situation précaire. Il faut même que la croyance dans le projet collectif soit forte pour que ce jeu puisse être possible sans remettre en cause tout le système d'échange social. Cette croyance est fondée sur la confiance et le crédit que les adhérents montrent vis à vis des administrateurs ou des animateurs de SEL, figures centrales de l'organisation, eux-

---

<sup>7</sup> Une dizaine de SEL est recensée par les militants de ces organisations dans le département de l'Hérault, dont la plupart existent depuis trois à six ans environ ; mais leur fonctionnement reste difficile, traversé par le turn over des individus en galère et l'inconstance des mieux lotis

<sup>8</sup> Il y a même ici dans l'invocation du don/contredon, une forme d'interprétation singulière de la conception que Bourdieu donne de cet échange, qui pour lui, ne fonctionne que grâce à l'illusion d'une générosité sans retour, rendue possible par l'asynchronie de ces deux étapes. Cette économie de la mauvaise foi et de l'illusion sont abandonnées ici pour une prescription totale, hyperréaliste.

<sup>9</sup> En réalité, les nouveaux SEL qui se sont créés depuis deux ou trois ans, ont rompu avec cette parenté spirituelle, et n'ont pas les mêmes repères idéologiques.

mêmes reprenant à leur charge les principes monétaires et les valeurs collectives des anciens, quitte à les adapter. C'est en tout cas cette figure de la transmission de la mémoire « économique » des fondateurs qui caractérise les SEL issus d'idéologues locaux.

En réalité, l'organisation « monétaire » des SEL apparaît souvent comme un processus *en déséquilibre continu*. Son incomplétude fiduciaire conforte cette image ; ainsi l'absence de support matériel à cette monnaie (le billet par exemple) oblige ici à confier cette fonction fiduciaire à une « feuille de richesse ou mémoire des transactions », pour reprendre les vocables internes du SEL des petits villages, dont dispose chaque adhérent. Cet outil permet bien sûr théoriquement de consigner les ventes et les achats de biens ou de services faits en « grains de sel » ou « en vagues » de chaque seliste et de calculer le solde final. Mais son rôle n'existe ici que parce qu'aucune monnaie scripturale ne peut l'assurer sans rentrer dans l'illégalité. Exception notable mais momentanée à cette règle : les foires ou bourses d'échanges du SEL des petits villages, à l'occasion des échanges de biens dans un espace circonscrit.

Cette contrainte ne favorise donc pas la manipulation de la valeur des « grains de sel » ; elle a même tendance à rendre l'inscription et l'enregistrement des échanges plus solennels puisqu'il s'agit de consigner l'accord simultané (signé) des parties sur un montant : moment quelquefois vécu comme dérisoire ou gênant et qui demande en tout cas une certaine habitude pour rentrer dans les usages. Ce n'est pas un hasard si souvent cette opération doit être remise à plus tard parce que l'un des deux changeurs n'a pas apporté sa feuille de richesse. Mais cet accord entre deux personnes peut-il suffire à fonder l'organisation collective du SEL ?

En d'autres termes, la comptabilité centralisée qui consigne chaque activité comptable individuelle est-elle une fonction nécessaire ou peut-elle être supprimée sans problème et renvoyer la transparence des comptes au seul accord momentané des adhérents, chaque fois qu'ils échangent ? Ce débat loin d'être anecdotique, oppose aujourd'hui les tenants d'une comptabilité centralisée, et ceux qui veulent lui substituer le système dit : le J.E.U ( Jardin d'échange universel ). Cette alternative s'avère d'autant plus présente dans l'esprit des militants des SEL que la tenue de la comptabilité centralisée est une activité lourde, peu gratifiante, souvent menacée d'abandon dès lors que la population du SEL atteint une centaine de personnes comme l'illustre le Sel de Montpellier.

Il faut donc distinguer les SEL qui continuent de pratiquer la gestion centralisée des comptes comme le SEL des petits villages ou celui du Minervois, des SEL qui l'abandonnent de fait, comme le SEL de Montpellier et bien d'autres encore, des pays de bouvine de l'Hérault. Ces pratiques différentes qui peuvent apparaître comme de petits événements domestiques, en réalité traversent toute l'organisation et le sens même des échanges. Il y a dans la minoration même qui entoure « les innovations de gestion », une forme de cécité collective, à la mesure de l'enjeu contenu par le rôle qu'elle prend dans la reproduction de ces micro-sociétés.

---

<sup>10</sup> Même si cette remarque doit sans doute être modulée selon l'ancienneté des SEL, et les formes par lesquelles leurs usages ont pu s'institutionnaliser.

Il est vrai que la collecte en amont des informations comptables issues des feuilles de richesse individuelle qui doivent alimenter cette comptabilité, est fréquemment considérée comme une tâche rebutante, exigeant un contact avec tous les adhérents, donc souvent inachevée vu leur absentéisme et le turn over général de ces organisations. Ces collectes peuvent donc s'étirer dans le temps ou se dérouler à des échéances de plus en plus lointaines : une fois par an par exemple. Suspecte de ne pas être exhaustive, la comptabilité centralisée court toujours le risque de ne pas disposer des informations les plus récentes sur les derniers échanges. Bref, ce document considéré dans nombre de SEL comme l'incarnation même du collectif, issu du travail des administrateurs, se présente à l'examen comme un reflet approximatif des activités d'échange.

Même si cette comptabilité est réalisée avec l'aide de l'informatique. En outre, les rares selistes qui maîtrisent l'usage du logiciel adéquat, sont souvent condamnés à supporter seuls sa gestion, faute d'autres selistes compétents : une situation qui conduit souvent à leur renoncement au bout de quelques temps. Et oblige les administrateurs suivants à revenir à un traitement manuel des comptes. Malgré les faiblesses connues du dispositif comptable, le renoncement à cet instrument n'est pas si facile à accepter, quand son alimentation en informations comptables laisse à désirer ou que sa tenue est immobilisée faute de trésorier volontaire comme ce fut longtemps le cas au SEL de Montpellier.

La gestion et le pouvoir :

Il n'est pas certain que cette comptabilité centralisée se réduit à une cette seule fonction instrumentale de calcul des soldes individuels. On peut même se demander si la capacité à entretenir la croyance dans le système d'échange n'est pas subordonnée à l'autorité de la gestion centralisée des comptes individuels et à la reconnaissance de la valeur de l'unité de compte<sup>11</sup> acceptée par tous, qui traduisent en dernière analyse le crédit accordé aux administrateurs/animateurs eux-mêmes. D'autant que la croyance collective s'avère plus fondée qu'elle s'inscrit dans le respect de la parole des créateurs originels<sup>12</sup> du SEL et par tant des derniers administrateurs ou animateurs qui en sont les héritiers. Cette croyance nécessaire dans certains individus autant sinon plus que dans des règles, est compréhensive dans des organisations qui privilégient la relation interindividuelle et se montrent souvent suspicieuses vis à vis des discours idéologiques. Mais cette priorité accordée à la seule confiance en l'individu, n'a-t-elle pas ses limites d'autant que tous les adhérents de SEL ne sont pas nécessairement liés au noyau des animateurs, la plupart n'ayant avec eux que des liens faibles ?

---

<sup>11</sup> Qu'il faut ici prendre dans tous les sens du terme –fiduciaire et moral- c'est à dire comme ce qui vaut la peine.

<sup>12</sup> Au sein du SEL des petits villages comme au sein du SEL de Montpellier, les adhérents sont inscrits sur une liste nominale appelée "Who's who" ou "annuaire", qui obéit à un principe ordinal fondé sur l'ancienneté de l'adhésion ; les fondateurs portent les premiers numéros et on attribue aux nouveaux adhérents, les numéros suivants. Les plus anciens témoignent ainsi outre de leur fidélité et d'une discipline méritoires, de l'ancienneté de l'organisation, et de son utilité sociale. L'arrêt de l'adhésion d'une personne a pour conséquence de susciter son exclusion de l'annuaire mais aussi celle du numéro qu'elle portait, comme si celui-ci lui était trop attaché, une manière d'interdire sa disparition définitive de la mémoire collective, d'où une série ordinale incomplète.

Il faut donc que la confiance dans la croyance collective assure cette part idéale du lien monétaire. Les SEL accordent sans doute une plus ou moins grande place à cette croyance au collectif, et l'on peut sans doute en forçant le trait, distinguer ceux qui traitent le groupe sur le mode de relations à l'individu chaque fois renouvelées, de ceux qui le vivent comme une abstraction unitaire, dans une approche différente de la totalité. Ces divers rapports au collectif ne sont pas sans lien avec le système de croyance monétaire et renvoient chacune de manière spécifique aux réflexions de Maurice Godelier, signalant que « la valeur de la monnaie ne peut exister qu'en dehors d'elle-même »<sup>13</sup>. L'existence de l'outil monétaire et comptable est en outre le seul dispositif symbolique qui donne de la population adhérente, l'image globale et durable de la population. Associé au groupe des leaders/administrateurs, il constitue une sorte d'enveloppe du groupe.

Cette représentation est toujours fragile, remise en question par le départ des selistes et leur renouvellement, elle est pourtant un marqueur essentiel dont l'existence permet de séparer le SEL de l'image d'une foule atomisée, d'un chaînage aléatoire, d'une pluralité de groupes affinitaires isolés et autonomes ou d'une population en changement continu. Elle traduit l'effort continu des changeurs à inscrire leurs relations dans un réseau de sociabilité, sociographe explicite qui renvoie au statut social du SEL comme groupe. Sa mise en œuvre ou son abandon, sont sans doute deux révélateurs remarquables de l'état dans lesquels les SEL vivent leur collectif. Car la tenue de cet instrument crédite implicitement la parité de l'unité de compte (-les échanges comptent au sens moral et arithmétique du terme-), comme le sens attribué aux échanges eux-mêmes liés à l'idéologie de l'organisation ; tout se passe comme si la collectivité lui délèguait cette part de croyance nécessaire à l'institutionnalisation de la valeur. Comment prendre au sérieux cette valeur, si l'instance supérieure que représente le collectif à travers ses représentants (Conseil d'administration ou animateurs leaders), renonce à la prendre en compte ? Les échanges individuels qui confirment chaque fois ce choix « collectif », peuvent-ils se passer de sa caution ? D'autant qu'il s'affirme chaque fois comme confirmation publique de l'état du crédit ou des dettes de l'adhérent.

Les formes de gestion collectives : l'effet des appartenances sociales

Au Sel de Montpellier, les avis ont longtemps été partagés sur la nécessité d'une instance de gestion et d'administration des diverses activités nécessaires pour faire fonctionner l'organisation. Cette situation polémique durera plus de deux ans et aboutira à la scission du groupe entre les promoteurs d'une organisation interne allant jusqu'au respect de la structure associative et de ses figures vécues comme hiérarchiques (Président / trésorier / secrétaire), et ceux qui y préfèrent l'informalité du groupe, ces derniers l'emportant sur le moment. Depuis, ce choix organisationnel fait que les animateurs/leaders du SEL définissent leur rôle par l'acceptation d'une tâche, d'un service qui traduit leur implication. C'est donc par une charge de travail et non pas un pouvoir ou une responsabilité collective qu'ils définissent leur participation. A la question que pose Latour, reprenant un antienne séculaire - le souverain parle-t-il en son nom ou en celui de ceux qui l'autorisent ?-, les selistes libertaires de Montpellier ont donc

---

<sup>13</sup> Godelier M : Opus cité, p 227.

clairement répondu. On ne s'étonnera pas que le terme de "Président" ne soit donc jamais employé au sein du noyau des permanents

Dans ce SEL, la tradition hobbesienne qui associe l'émergence du contrat social à l'apparition de l'Etat et de son administration, figures lourdes du contrat s'opposant à la violence de l'état de nature et du sauvage, se trouve ici renversée. Et l'administration du SEL abdique toute prétention à traduire seule cette culture contractuelle. Tandis que l'échange réciproque entre sujets est censé pouvoir se substituer à la régulation que l'administration pourrait prétendre exercer. Une forme minimaliste d'administration est donc requise, se réduisant à la fabrication de l'annuaire des offres et demandes des adhérents.

Les animateurs qui assurent les tâches administratives du SEL ne le restent jamais très longtemps : en quatre ans, quatre "équipes de coordination" se sont succédées, presque totalement renouvelées : une mobilité qui signale le degré de volatilité de l'organisation. Ces successions rapides ont bien sûr vu passer des "leaders", différents du point de vue de l'idéologie et de leurs choix gestionnaires. Les premiers, largement influencés par le modèle orthodoxe du "SEL des petits villages", assuraient la comptabilité centralisée des échanges, prélevaient un montant régulier de "vagues" sur le compte des adhérents pour financer leur effort d'administration, publiaient le catalogue des annonces, le journal d'information et le who's who (annuaire des adhérents) : "c'était l'époque des fonctionnaires".

Les derniers où dominent chômeurs et surtout rmistes, vieux adhérents, ont renoncé à organiser la "comptabilité centralisée des échanges" et se contentent de diffuser le catalogue des annonces et l'annuaire des adhérents. La valeur de la "vague" n'y fait pas l'objet d'une prescription impérative ; et les vieux animateurs, considèrent même qu'ils peuvent en faire l'économie puisque sa valeur est laissée à la libre appréciation de chacun. Elle peut donc être nulle. Pour ceux qui ne se vivent pas sur le mode du militantisme ou pour les nouveaux adhérents qui doivent « apprendre à échanger », celle-ci sera évaluée en unité de temps, sur le mode de l'équation : une vague = une minute. La valeur des services n'est officiellement pas différenciée en fonction des qualifications qu'ils supposent : une heure de ménage = 1 heure de cours de mathématiques par exemple. Cette conception égalitaire de la valeur qui met sur le même plan des qualifications différentes, se pose bien sûr contre la hiérarchie des compétences et des qualifications que prône la société civile.

Et si elle vise ainsi à débusquer la personne derrière la compétence "professionnelle", elle peut difficilement échapper aux représentations collectives dominantes, et éviter l'allusion de la supériorité d'un service sur l'autre qui renvoie à l'image du don et du cadeau<sup>14</sup>. L'absence de prescription sur la valeur de la « vague », tend à fragiliser sa légitimité, et favorise la priorité d'une relation fondée sur le seul plaisir.

*"Si la vague était forte comme on dit ça du franc fort, c'est à dire qu'elle soit valorisée, légitime, alors on pourrait avoir un grand SEL de Montpellier, avec plein de gens et de services. Ca pourrait déboucher sur beaucoup d'échanges pratiques parce que la vague forte, valorisée remplacerait la relation et jouerait le même rôle que l'argent. On se rend*

<sup>14</sup> Cet implicite donne donc aux échanges fondés sur des services à haute valeur ajouté proposés un statut particulier, une image de générosité incontestable.

*bien compte à quel point le principe des vases communicants joue, entre la relation humaine et l'argent. On voit bien que dans la société, la dévalorisation de la relation humaine est liée à l'inflation de la valeur de l'argent. Au SEL de Montpellier, on a fait des erreurs en valorisant trop la relation humaine et en négligeant la comptabilité qui donne la valeur à la vague. Elle veut que tu lui répares sa salle de bain, tu le fais si tu le sens, elle est sympa et tu as un bon rapport avec elle. C'est la relation qui est valorisée, le plaisir, pas la vague."*

L'option organisationnelle refusant le statut associatif et le mode de gestion centralisée des unités de compte, aboutit à une contestation intestine au sein de ce qui tient lieu de conseil d'administration (le noyau des animateurs les plus impliqués) opposant en particulier "ceux qui ont du temps et ceux qui ont des biens", pour reprendre un propos endogène. Un groupe adhérent de salariés et de professions libérales en particulier envisagera de créer un autre SEL ayant un statut associatif : "Le SEL de Figuerolles", du nom d'un quartier populaire de Montpellier. Dans le règlement de ce nouveau SEL (qui ne se concrétisera pas), le suivi des cotisations en francs comme la "comptabilité centrale" en figures sont, bien sûr, mises au centre des préoccupations dans le souci d'échapper à la situation du Sel de Montpellier

La nouvelle équipe qui s'esquisse ici, témoigne d'un rapport au pouvoir (statut associatif et hiérarchie des organes internes), et d'une conception du collectif très différente du SEL de Montpellier. Dans cette rupture, elle se revendiquera du modèle du "SEL des petits villages" dont elle envisagera de reprendre les statuts légaux, dans la volonté "de revenir aux origines". Mais ce contre-projet échouera en rencontrant l'obstacle qui se pose au fonctionnement des SEL : le besoin de temps de « ceux qui ont des biens ». Cet épisode marquera la vie interne du Sel de Montpellier. Il renforcera la conscience partagée de l'existence de logiques différentes au sein des groupes sociaux, dans les choix organisationnels de l'institution.

*"Ce projet de SEL de Figuerolles, je l'ai pris comme la volonté de quelques-uns qui en avaient marre de ces gens qui ne veulent ou ne peuvent pas prendre de décisions, qui ne veulent pas s'engager, et qui veulent que les choses restent toujours dans le flou. Pour pouvoir avancer, il faut se structurer, s'organiser... Mais si ça ne s'est pas fait, c'est que finalement ce n'est pas ce que les gens veulent. Car il y a la question du pouvoir, toujours, et c'est humain ; il y a un moment où celui qui fait beaucoup de choses, gère, organise... va vouloir une reconnaissance, un pouvoir de décision qui sera forcément sur les autres. C'est pas un hasard si ceux qui ont voulu une autre organisation étaient des actifs professionnellement parlant. Ils sont dans des pratiques, des choses posées, une hiérarchie dans leur propre travail..." Ces gens salariés ou les professions libérales veulent des choses plus carrées, plus rapides dans les décisions, car ils ont moins de temps à perdre et ils ont des échelles de valeurs sur les choses qui passent par des critères. Les gens qui travaillent pas ou peu, ils ont dans leur tête plus l'idée de la communauté des selistes et du service gratuit. Les gens qui ont trop travaillé, ils sont hyper-endocrinés, c'est net, ça se voit, ils ne voient pas que la vie peut être autre chose. Ils veulent reproduire dans le Sel de Montpellier ce qu'ils vivent dans leur vie, être organisé, gérer..."*

L'abandon de tout projet de réorganisation administrative du Sel de Montpellier, et la domination définitive de la "ligne idéologique" des militants "libertaires", se confirmera quelques mois plus tard, à l'occasion d'une réunion collective où fut abordée la question de l'intérêt collectif. Quelques adhérents du SEL se proposent alors d'exploiter ensemble une parcelle agricole gracieusement prêtée par un



propriétaire de Montpellier mais non équipée d'un système d'arrosage. Ils demandent alors pour cet investissement, un prêt (en francs) au SEL réuni en collectif de réflexion, dont le principe du remboursement est subordonné à la vente ultérieure (en francs) des légumes produits.

En réponse à cette demande, il est remarquable de voir que la question qui est posée d'emblée par les selistes présents, traite de la définition de l'intérêt collectif. Le projet est rapidement abandonné car confronté aux limites des intérêts privés des selistes qui le présentent. Ces représentations collectives sont ici remarquables parce qu'elles mettent en évidence l'absence d'une opération symbolique : celle qui, dans la société collective, vient de "la fonction normale de l'Etat, à travers ses différentes formes, qui est de transmuter le point de vue des uns en "point de vue du groupe", le bien privé en bien commun<sup>15</sup>". Ce n'est pas un hasard si l'abandon de la comptabilité qui fonde la valeur sociale attribuée à l'unité de compte émerge dans ces circonstances où implorent les conceptions du collectif et du politique. Ce destin menace largement les SEL qui veulent substituer le J.E.U, à la comptabilité collective centralisée et dont le rêve est d'inscrire les échanges sur le seul mode contractuel entre personnes.

### **Les pratiques monétaires et leur mise en oeuvre**

Cela signifie-t-il que les échanges fondés sur l'usage des monnaies internes aux SEL, sont si aisés ? Dans le SEL de Montpellier, comme dans celui des petits villages par exemple, les représentations sont nourries de la même manière par une image très ambivalente du rôle de cette unité. Ainsi, certains considèrent qu'elle constitue un frein à l'échange car le recours à une unité de compte ne suffit pas à se sentir dédouané de la dette ou de la créance, et laisse filtrer les exigences de l'obligation associées au don. Même les selistes les plus aguerris à l'échange se sont trouvés un jour dans une situation embarrassante où le recours à l'unité de compte, son calcul n'évacuaient pas le sentiment d'être redevable. C'est dire que l'artifice demeure fragile, à la merci de situations et des partenariats.

*"Jean est venu changer mon carreau, sans me demander des vagues. C'est une relation peut-être plus sincère, le fait d'être sans "vagues". La "vague" retire peut-être ce côté fraternel, mais avec la vague comme avec les francs, on est toujours dans une demande : tiens, là tu me dois ça, tu me dois tant...  
Avec Christine qui m'a demandé de l'héberger chez moi, j'avais accepté de l'accueillir dans le cadre du SEL... Je bloquais mes mercredis pour elle. Pour compenser, je lui ai dit : tu me donneras des vagues ; or ça s'est jamais fait, parce qu'on n'avait pas nos feuilles d'échanges. Mais depuis, j'ai jamais osé lui redemander. C'est bizarre, la vague, c'est pas de l'argent, mais on n'arrive pas à concrétiser."*

Pour d'autres moins nombreux, l'usage d'une unité d'échange renvoie trop à la figure de l'argent et s'oppose à la spontanéité d'une relation naturellement ouverte à l'entraide et à la générosité. Et le calcul comme la négociation qu'elle suppose, réintroduisent l'allusion à son rôle monétaire, là où une relation libre pouvait s'exprimer. Cet implicite peut donc motiver le refus de l'unité. Le moment de négociation de la valeur témoigne en particulier de la difficulté de rompre avec les valeurs de la société environnante.

<sup>15</sup> Cf Bazin J : 1979, "Le bal des sauvages", p 204, in JL Amselle : "Le sauvage à la mode", Ed. Le Sycomore

Ainsi, dans le processus de fixation du montant en “grains”, les modalités de l’accord entre partenaires sur le montant du service sont au centre de l’échange. Si l’ensemble des SEL prescrivent de se mettre d’accord sur la valeur du service échangé **avant** toute transaction, il s’avère que cette négociation n’est pas si facile à mettre en œuvre.

Parce qu’aborder cet aspect dès le premier coup de fil de téléphone, à la première évocation du service peut apparaître encore chez les deux partenaires comme une urgence trop calculatrice ou trop intéressée, et du coup restituer une connotation contre laquelle l’échange est censé se réaliser. De la même manière, il ne faut pas trop laisser de temps après la réalisation du coup de main, car l’intentionnalité des partenaires peut s’en trouver totalement dévoyée.

*Souvent on sait pas comment ça s’est fait, on se retrouve avec quelqu’un qui a fait le boulot et puis on n’a pas fixé la valeur avant ; alors c’est embarrassant car on sait pas si c’est en francs ou en grains Il faut fixer la valeur en grains avant, mais c’est pas toujours facile. Et puis des fois j’oublie, alors j’essaie de négocier après, mais c’est trop tard, et quelquefois on ne peut même pas demander des grains, c’est trop gênant, et de fait, ça devient gratuit, et donc le partenaire est en dette. Ce qu’on veut éviter au SEL. “.*

Ce moment de fixation du tarif du service apparaît donc comme une étape souvent délicate, un moment “pathique” où le savoir fait place au non-savoir, comme dirait Roland Barthes, dans laquelle nombre d’incertitudes doivent être levées ; et d’abord le recours à l’unité d’échange contre l’utilisation de l’argent. Du coup, le moyen le plus facile pour échapper à ce moment incertain consiste à échanger avec les mêmes personnes, et à instituer ainsi une forme très codée de relation où le tarif du service apparaît comme largement prévisible, ce qui ne signifie pas du reste immuable. Cette attitude sécurisante peut donc entraîner le SEL vers un mode de fonctionnement auto-centré où ceux qui échangent le plus sont toujours les mêmes et le font entre eux, selon la figure de “l’organisation en grappe”, pour reprendre le concept des statisticiens des réseaux sociaux. Ce comportement est ainsi advenu dans les SEL qui ont laissé il y a quelques années, la porte ouverte aux “travail au noir”, (en francs) et qui admettent encore son occurrence. Cette ouverture à l’argent, au-delà des «vagues » est expliquée par certains comme le résultat d’une “lutte de classes” qui a surgi, il y a quelques années et que le SEL n’a jamais pu totalement évacuer.

*“Il y a eu une dérive dans la population du SEL de Montpellier ; ceux qui étaient à cran, sans boulot, ont réagi de manière anormale. Ils se sont dits : oui, j’ai deux systèmes : ou je rends service en réparant l’électricité de la dame, j’en ai pour deux jours de boulot et je reçois des vagues, ou ça me fait chier de bosser autant alors que j’ai pas de fric pour bouffer et je demande quelque chose.. .Car, quand ils rentraient dans un appart. de luxe, avec lustre et compagnie, ça faisait drôle s’ils avaient pas soupé le soir avant. Alors, ils ont commencé par proposer fifty/fifty, puis il y en a qui ont fait du business... C’est une revanche de miséreux. La dérive est double : elle vient des chômeurs mais elle vient aussi des bourges....*

Au SEL des petits villages, les unités de compte sont données comme un moyen de clarifier la règle des échanges sous la forme d'un contrat singulier qui est censé faire droit au respect individuel et à la dignité des personnes, tout en neutralisant le sentiment de la dette et de la créance et en réintroduisant le caractère libérateur de l'argent. C'est en tout cas en ces termes que les militants du SEL des petits villages définissent le rôle du « grain de sel ». Cette unité est donc considérée de manière plus unanime par les adhérents, comme un support nécessaire au fonctionnement interne du groupe, probablement parce que son journal interne, ses réunions et ses foires ont contribué à poser de manière durable et consensuelle, les principes de son fonctionnement, mais aussi parce que l'histoire de cette association fut moins conflictuelle du point de vue de ses groupes sociaux.

*"Si quelqu'un que je ne connais pas, m'appelle, et que j'ai une chaise bébé qui l'intéresse, voilà, il met 75 grains, l'équivalent d'une heure et demi de travail pour l'avoir, ça me va. Il va repartir quitte, c'est très important pour ça les grains. C'est très important pour qu'on puisse continuer d'engager l'échange et peut-être qu'au bout de deux ou trois échanges ensemble, on n'y pensera plus à la feuille de richesse et aux grains. Mais au début, on est obligé de jouer au grain, c'est comme ça qu'on fait connaissance. Le grain ça permet de s'acquitter de la dette... Et le suivi de la comptabilité, c'est pour traiter le sentiment d'acquiescement de la dette"*

Les unités de comptes renvoient donc dans l'imaginaire des SEL à un kaléidoscope combinant des référents innovants (totalement ou partiellement exploités), à mi-chemin entre l'argent, le don et le bénévolat, empruntant à chacun d'eux, les connotations positive et négatives qui leur sont attribuées par la société globale. L'échange auquel elles donnent sens, y est donc écartelé *positivement* entre trois modèles : le *don* auquel il tente d'emprunter la part symbolique et la relation personnalisée qui conduit à renouveler les relations, le *bénévolat* avec sa dimension généreuse apportant l'estime de soi, et l'*argent* dont il quête le lien social mais aussi le caractère libérateur qui exclut tout sentiment de dette (être quitte).

Mais dans le moment-même de leur dénégation, l'échange ne peut échapper aux effets des représentations *négatives* que sont : le caractère obligataire du don (= le *contre-don*), le sentiment d'humiliation généré par l'*assistance*, comme le caractère d'*intéressement* lié à l'argent. Cette configuration complexe intégrant polysémies positives et négatives dans laquelle l'unité d'échange prend son sens, apparaît comme une "structure liée" pour reprendre le concept de la linguistique fonctionnaliste.

<i>Ambivalences</i>	<i>Unité</i>	<i>de</i>	<i>Compte</i>
<b>Les référents</b>	ASSISTANCE	DON	ARGENT
<b>Représentations négatives</b>	humiliation, subordination	obligation/endettement du don/contre-don	manque de générosité, intéressement
<b>Représentations positives</b>	Générosité Estime de soi	Reconnaissance, respect du sujet, appelant la réciprocité, et la poursuite de la relation	lien, libérateur, désendettement affectif

Le problème qui se pose aux changeurs consiste, donc à vivre l'échange sur le seul plan de ses images positives : un état le plus souvent présenté par les militants des SEL, comme la récompense d'un véritable apprentissage conduisant à un jeu tout en distance auquel l'usage de la monnaie est lié. Du découpage opéré sur cette constellation d'images, va donc dépendre le rapport à la monnaie. On ne peut s'empêcher de rapprocher certains mythes d'origine de sociétés exotiques, de cet univers imaginaire issu d'informations disciplinaires composites, dans leur tentative commune à vouloir mêler des contraires ou des schèmes incompatibles. C'est donc de la manière dont le SEL se définit, entre le modèle de l'institution d'apprentissage (à ce nouvel échange) ou celui d'une organisation alternative que ces ambivalences se font plus ou moins lourdes<sup>16</sup>.

#### La sociabilité et la monnaie

Le statut de l'amitié et des relations de services qui font l'économie des unités monétaires, permet de mettre en évidence la tendance du SEL à se définir plutôt comme l'une ou l'autre de ses deux institutions. Ainsi, les SEL comme celui de Montpellier qui traitent la naissance de l'amitié comme un objectif interne, visant à affranchir les adhérents qui le souhaitent, de l'usage de l'unité de compte, posent comme horizon plus ou moins implicite de l'organisation, l'émergence d'un groupe naturel ; la monnaie interne -la vaguey est donc condamnée à dépérir et c'est là son dépassement naturel. L'existence dans le groupe, à coté des vieux militants qui échangent « gracieusement », d'adhérents qui n'ont pas (encore ?) accédé à cette sociabilité immédiate et qui tiennent à utiliser les « vagues » pour échanger, donne d'eux l'image d'un groupe de « cadets » en situation de « passage », distinct des individus extérieurs au SEL et des anciens, mais en attente d'un autre statut interne. La confiance dont il est alors souvent question, apparaît comme une des conditions d'éclosion de ce nouveau statut. Elle est une prolongation aux unités de compte et un substitut incorporé. Pour cette raison, sa venue peut être préparée de manière plus ou moins forte par un rite sélectif qui s'organise pendant la première étape d'agrégation<sup>17</sup>.

Au contraire, le SEL rural prescrit l'usage systématique des grains de SEL dans les échanges ; l'échange sans grains sans être interdit, est plutôt considéré comme relevant de la sphère personnelle, ou extérieur au « champ de compétence » du SEL, depuis le départ des fondateurs et des plus anciens unis par des relations amicales, préalables. Il peut aussi être considéré comme l'aboutissement d'une socialisation de l'individu qui désormais vit des relations d'amitié, hors du SEL.

*"J'ai une copine à qui je file des cours de youcoulélé à son gamin ; c'est régulier, alors on pourrait imaginer que ça pourrait devenir lourd si on n'utilisait pas les grains car c'était très répétitif. On s'acquitte de ça comme ça rituellement, symboliquement. On en a besoin*

<sup>16</sup> En fait, cette structure imaginaire liée peut être vécue sur le mode du "double bind", par certains selistes c'est à dire comme un ensemble d'alternatives impossibles à concilier, qui explique aussi la difficulté fréquente à vivre l'expérimentation sociale de l'échange réciproque des SEL, en particulier pour les nouveaux.

<sup>17</sup> Lauraire R : 2002 , « Anthropologie politique des Systèmes d'échanges locaux : Vers des organisations dualistes? » A paraître in « L'économie parallèle » aux éditions MSH, Collection Ethnologie de la France

*même si je fais avec elle plein d'échanges sans grain, à titre perso. Il y a des échanges avec grains, d'autres sans grains."*

Au sein du SEL des petits villages qui connecte des individus souvent éloignés les uns des autres, la norme de sociabilité d'échange se situe donc dans un entre-deux relationnel excluant plus ou moins ses limites : entre la relation d'inconnu/de méconnaissance et la relation d'amitié, sans doute un équivalent des relations de voisinage qui veulent être ni trop près ni trop loin. Ces liens intermédiaires gagnent donc à s'appuyer sur l'existence d'une monnaie interne, qui permet de n'exclure à priori aucun des services ou des biens possibles ; une diversité de plus en plus improbable dans les SEL, depuis le procès de 1997, qui rend les travaux importants suspects d'entraîner une concurrence déloyale.

Les échanges réciproques multilatéraux.

Les documents qui présentent les SEL<sup>18</sup>, les définissent toujours comme le lieu d'échanges réciproques multilatéraux, pour éviter de tomber sous le coup de la loi qui condamne les services répétés entre les mêmes personnes, susceptibles d'être assimilés à du "travail au noir". Cette affirmation de multilatéralité est aussi au principe de l'affirmation des SEL à se présenter comme totalité organisée plutôt que comme foule. Dans les faits, cette réciprocité multilatérale est loin d'être systématique. Ce principe économique qui est repris au SEL des petits villages bien plus qu'au SEL urbain, se heurte dans la réalité, aux usages sociaux supposant une limite spontanée<sup>19</sup> au nombre des partenaires possibles des échanges et des relations sociales, au-delà même de la difficulté qu'il y a à joindre également tous leurs membres, en particulier, «ceux qui ont des biens et pas de temps », caractéristique majeure qui traverse la majeure partie des systèmes d'échange locaux.

L'idée même d'une relation et d'un échange chaque fois renouvelés est en soit, une figure impossible, un imaginaire de l'épreuve dont on ne peut expliquer la prescription générale<sup>20</sup>, que parce que la relation à l'autre constitue dans nombre de SEL, la forme idéale et absolue de reconnaissance du sujet. Cette norme idéologique est souvent reprise par les SEL pour neutraliser un risque inverse, comme si la relation duelle et la trop grande proximité entre deux personnes retranchait quelque chose du collectif, et clôturait le lien social. Ainsi s'explique que dans beaucoup de SEL, la naissance de l'amitié entre deux sujets puisse justifier dans leur relation, l'abandon des unités d'échange, mais du coup menace d'exclure ces mêmes personnes du réseau formel du SEL, si celui-ci inscrit son collectif sous le signe d'une unité d'échange et le proclame vigoureusement.

Les échanges récurrents avec les mêmes personnes permettent de mesurer en négatif la teneur de cette pétition de principe de multilatéralité. Si l'on isole les populations qui ont eu, en une année, plus d'un échange, pour identifier la propension qu'elles ont à s'ouvrir aux nouveaux venus ou au contraire à

<sup>18</sup> En particulier ceux présentés par Selidaire, coordination nationale des SEL

<sup>19</sup> CF Forsé M : 1981, " La sociabilité", in revue Économie et statistique, INSEE.

reconduire leurs échanges avec les mêmes personnes, le SEL urbain montre qu'il dispose d'une moins grande facilité à intégrer la diversité des adhérents.

Les échanges avec les mêmes changeurs (base 100 en ligne)

Sel de Montpellier Pratiques annuelles	Echanges avec des changeurs, tous différents	échanges avec 2 ou 3 fois les mêmes	échanges avec 4 à 6 fois les mêmes	échanges avec plus de 7 fois les mêmes
De 2 à 6 échanges	<b>11%</b>	<b>58%</b>	<b>31%</b>	
De 7 à 12 échanges	<b>11%</b>	<b>33%</b>	<b>33%</b>	<b>22%</b>
Plus de 12 échanges			<b>60%</b>	<b>40%</b>

Sel des petits villages_ Pratiques annuelles	Echanges avec des changeurs, tous différents	échanges avec 2 ou 3 fois les mêmes	échanges avec 4 à 6 fois les mêmes	échanges avec plus de 7 fois les mêmes
De 2 à 6 échanges	<b>82%</b>	<b>18%</b>		
De 7 à 12 échanges	<b>25%</b>	<b>16%</b>	<b>33%</b>	<b>25%</b>
Plus de 12 échanges	<b>18%</b>	<b>18%</b>	<b>29%</b>	<b>35%</b>

Si les données mises en œuvre ici donnent surtout une indication de tendance, elles permettent d'identifier cependant que les selistes qui échangent souvent, n'ont pas eu tout à fait le même comportement, selon qu'ils sont dans un milieu urbain ou rural. En fait, on note des dynamiques collectives différentes, selon qu'elles nourrissent des chaînages de relations élargies ou qu'elles génèrent des fonctionnements circulaires courts, réduits aux mêmes individus régulièrement mobilisés. Les pratiques d'échanges révèlent ainsi des situations différentes dans la gestion des cercles habituels de sociabilité.

Tout se passe même comme si le SEL urbain avait à un moment donné, traité par ce biais le turn-over de ses adhérents et s'en était protégé, en resserrant ses échanges autour des individus les plus pratiquants, la reproduction de cette société étant assujettis seulement aux liens de personnes à personnes ; ces derniers assurant même dans un certain sens, la continuité de l'institution, tout en alimentant la marginalisation contingente des nouveaux, entre autres par un statut singulier attribué la monnaie, élément fondateur du rite de passage sélectif opposé aux nouveaux. Ceci, au moment où le SEL rural favorisait la diversité des échanges et des individus, par l'usage de sa monnaie « le grain de sel », et une tendance à considérer la sociabilité amicale (sans grain) hors de son champ de compétence.

Conclusion :

Si les déterminations politiques et en particulier les motivations libertaires des leaders de SEL ne favorisent pas les rôles institués, les conventions et les règles de fonctionnement du collectif, en pesant

---

<sup>20</sup> Cf "Sel, mode d'emploi", opus cité .

sur un usage lâche de la monnaie et de sa gestion, il faudrait sans doute aussi ici souligner la part que prennent les groupes sociaux adhérents dans la dynamique de ces organisations ; le SEL des petits villages reprenant à sa charge une distinction endogène, entre les groupes « qui ont du temps (rmistes retraités étudiants, femmes au foyer) et ceux qui ont des biens » (salariés, fonctionnaires, professions libérales...), met l'accent sur la dimension dualiste<sup>21</sup> de l'organisation des SEL, nécessaire à un fonctionnement optimal des services et des biens où la monnaie prend toute sa place en permettant la communication par l'échange, d'individus séparés par les appartenances sociales et les modes de vie. Ni trop près ni trop loin, les réseaux de relations promus par le SEL rural apparaissent comme redevables alors d'une sociologie de la communication entre groupes plus que d'un projet de rapprochement interindividuel jamais totalement exclu.

Au contraire, les normes implicites du SEL urbain sont orientées vers la quête de l'amitié, et la monnaie joue ici un rôle dans l'apprentissage et l'agrégation des nouveaux, au groupe. Dans cette organisation, les représentations des groupes sociaux dans leur participation aux échanges de services ne sont pas logées à la même enseigne ; « les bourges » en particulier, (terme désignant davantage la participation à la société de consommation de certains individus, plus qu'un statut de dominants), peuvent être suspectés d'une implication insuffisante et d'une approche trop utilitaire des services négociés ; la monnaie conventionnelle -la vague- convoquée pour cela, peut alors être associée à un instrument d'exploitation qui reproduit celle de la société environnante, d'où la fabrication d'une formule idéale d'échange qui privilégie la confiance et l'amitié afin de permettre de dépasser les oppositions entre groupes sociaux.

Ces articulations sont discrètes et les images que les SEL diffusent à l'extérieur, ont tendance à minorer le rôle des groupes sociaux, pour insister sur les individus utilisateurs de monnaie conventionnelles ; il faut toute la force de conflits internes pour qu'émergent ces dimensions ; et la participation de la monnaie à ces réalités symboliques et imaginaires, sous des formes sédimentées à plusieurs niveaux, n'y apparaît pleinement qu'alors.

---

<sup>21</sup> Ce dualisme s'inscrit dans le temps, par les foires de week-end qui réunissent alors ceux qui ont du temps comme ceux qui ont des biens ; dans l'espace, par la monnaie qui instaure des voisinages ni trop près ni trop loin : voir Lauraire R 2002 ; opus cité

### Références bibliographiques

- Abélès M : 1990, "Anthropologie de l'État", Armand Colin,
- Baudrillard J : 1970, "La société de consommation, ses mythes, ses structures", Le Seuil.
- Bidart C : 1991, "L'amitié, les amis, leur histoire" in Revue Sociétés contemporaines, "Réseaux sociaux", l'Harmattan.
- Bourdieu P 2000 : "Esquisse d'une théorie de la pratique" Ed Seuil, Coll.Point
- Colloque du CIEPAD : Viol le Fort (Hérault) 1994 , "Les semences du changement social ; le rapport à l'économique et à l'argent".
- Donzelot J et Roman J : 1998, "Les nouvelles données du social"; In Revue Esprit : A quoi sert le travail social?
- Dupuis S : 1991 : "Robert Owen, le socialiste utopique", Paris, CNRS.
- Evans Prichard EE : 1968, "Les Nuer", Gallimard.
- Fournier J : 1996, "Marcel Mauss", Fayard.
- Giddens Antony : 1994, "Les conséquences de la modernité", L'Harmattan.
- Godbout J. T et Caillé A : 1992: "L'esprit du don", Ed. La Découverte.
- Godelier M : 1969, "Rationalité et irrationalité en économie" 2 tomes, Petite collection Maspéro.
- Godelier M : 1996, "L'énigme du don", Fayard
- J Bazin : 1979, "Le bal des sauvages", p 204, in JL Amselle : "Le sauvage à la mode", Ed. Le Sycomore
- Kaufmann J C : "Don de soi et calcul de la dette : partager les tâches ménagères", in revue Dialogue n°110.
- Latouche S : "Capitalisme populaire ou survie conviviale", in revue Silence n°185/186, janvier 1995.
- Latour B : 1991, "Nous n'avons jamais été modernes", Ed. La découverte
- Lauraire R : 1998, "Maraussan, production et producteurs d'histoire locale ; de la célébration historiographique au rite d'initiation". Rapport pour la Mission du Patrimoine Ethnologique.
- Lévi-Strauss C : 1958 "Anthropologie structurale", Plon.
- Mauss M : 1973, Sociologie et Anthropologie", P.U.F.
- Moyne A : 1989, "Le carnet d'adresse", L'Harmattan.
- Paugham S : 1995, "La France et ses pauvres", P.U.F.
- Rabhi P : 1995 , "Du Sahara aux Cévennes", Albin Michel.
- Rachline F : 1994, "De zéro à epsilon ; l'économie de la capture", Hachette
- Revue "Silence": 1998, "Pour changer, échangeons", Hors série.
- Revue "Sociétés contemporaines", N°5 / mars 1991, "Réseaux sociaux", Ed L'Harmattan.
- Revue Dialogue : 1990 : "dettes et cadeaux dans la famille" n° 110 , Érès.
- Revue du MAUSS : 1998 : "Une seule solution: l'association", Ed. La découverte/ MAUSS.
- Salhins M : 1976, "Au cœur des sociétés: raison utilitaire et raison culturelle" Gallimard.
- SEL'IDAIRE (Association) : 1997, "SEL, mode d'emploi : guide" ; document interne .



Servet J.M : 1999 , “Une économie sans argent”, Le Seuil.

Tarius A : 1998, “Fin de siècle incertaine à Perpignan”, Ed. M. Trabucaire.

Traimond T : “La fausse monnaie au village: les Landes au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle in Revue Terrain: “Les usages de l’argent”, n° 23.